



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée :

Qu'à une séance ordinaire, tenue le 4 mai 2026, à 19 h 30, la conseillère Nadine Martin de la Municipalité de Saint-Armand a déposé un avis de motion concernant le projet de règlement suivant :

RÈGLEMENT NO 005-26

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 005-23 CONCERNANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES ET DE DÉLÉGATION DE RESPONSABILITÉS

Le règlement modifie le tableau à l'article 3.1 a) pour ajouter une ligne « Chef d'équipe aux travaux publics » en spécifiant le type d'autorisation de dépense.

Ce règlement sera adopté lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le 1^{er} juin 2026 à 19 h 30 au Centre communautaire de Saint-Armand.

Toute personne intéressée et qui désire prendre connaissance dudit règlement peut le faire en se présentant au bureau municipal situé au 414, chemin Luke, durant les heures d'ouverture ou sur le site Internet de la Municipalité, www.municipalite.saint-armand.qc.ca, dans la rubrique Règlementation.

Donné à Saint-Armand
ce 11 mai 2026

Marie-Hélène Croteau
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée, Marie-Hélène Croteau, greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Armand, MRC de Brome-Missisquoi, certifie que j'ai publié l'avis public du règlement no 005-26 modifiant le règlement 005-23 concernant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et de délégation de responsabilités, conformément à la loi, en affichant une copie de cet avis le 11 mai 2026 avant 17h, à chacun des endroits suivants :

- le site Internet de la Municipalité;
- le babillard au bureau municipal, situé au 414, chemin Luke à Saint-Armand;
- le babillard du centre communautaire situé au 444, chemin Bradley à Saint-Armand;
- le babillard du bureau de poste situé au 210 rue Philips à Saint-Armand.

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Saint-Armand, ce 11 mai 2026.

Marie-Hélène Croteau
Directrice générale et greffière-trésorière